

■ **Bergeon & Cie S.A.**, Le Locle, CH-645-1002102-7, fabrication directe ou en sous-traitance et commerce d'outils et fournitures, etc. (FOSC du 31.01.2006, p. 10). La procuration de Calmonte Arnaldo est radiée. Procuration collective à deux a été conférée à Pierbattisti Eric, d'Italie, à La Chaux-de-Fonds, et Veillard Johnny, d'Enges, à Bienne.

Journal no 1208 du 03.05.2006
(03366848 / CH-645.1.002.102-7)